

## PROTOCOLE D'ACCUEIL A L'ECOLE DE TEURTHEVILLE- BOCAGE

### Conditions sanitaires relatives à l'accueil des enfants :

Conformément au protocole national sanitaire pour l'ouverture des écoles, l'accueil des élèves reposera sur les principes généraux suivants :

- 1) **Le maintien de la distanciation physique dans les espaces clos**
- 2) **L'application des gestes barrière**
- 3) **La limitation du brassage des élèves**
- 4) **L'assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et matériels une fois par jour**
- 5) **L'information la communication et la formation**

Comme énoncé précédemment, les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. En effet, Les enfants doivent se présenter à l'école **sans aucun symptôme** pouvant s'apparenter à ceux du Covid- 19, en particulier fièvre même légère, toux, problèmes gastriques, même un rhume peut être considéré comme un premier symptôme.

Les parents s'engagent notamment à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Les parents sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Les personnels devront procéder de la même manière.

### Le maintien de la distance physique

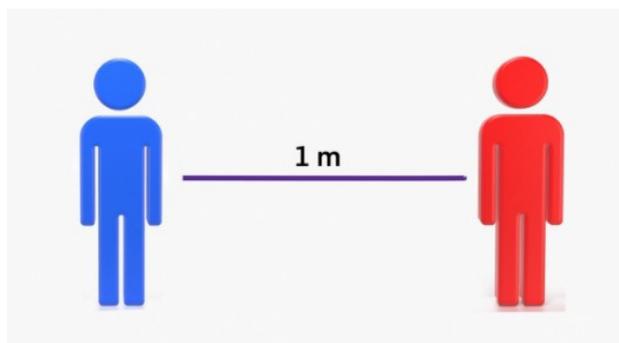
La règle de distanciation physique, dont le principe est le respect d'une distance minimale d'un mètre entre chaque personne, permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et/ou par gouttelettes.

Elle doit être respectée dans les espaces clos autant que possible afin d'éviter le brassage entre les groupes d'élèves (arrivée et abords de l'école, couloirs, préau, restauration scolaire, sanitaires, etc.)

La règle de distanciation ne s'applique plus aux élèves de maternelle et ne s'applique pas non plus au sein d'un même groupe pour toutes activités extérieures (récréation, EPS..)

L'aménagement des salles de classe et de la cantine a été pensé pour permettre cette distanciation mais il sera inévitable que les enfants se croisent malgré tout lors de certains déplacements.

Il est demandé aux familles de respecter la distanciation d'un mètre aux abords de l'école.



# Appliquer les gestes barrières



Là encore, **les parents ont un rôle capital pour que l'accueil soit sans risque ou le plus réduit possible.**

Les parents devront veiller pour tous les niveaux mais en particulier en maternelle à vêtir leurs enfants de telle manière qu'ils puissent être autonomes, que chacun puisse ranger tout objet transitionnel (doudous, etc) individuellement. Une répétition quotidienne des consignes/gestes barrières dans un discours adapté doit aussi se faire à la maison.

**Le lavage des mains est essentiel et devra être très fréquent.** Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant 30 secondes, avec un séchage soigneux avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre. Les parents sont invités à apprendre et entretenir cette habitude à la maison pour y préparer les enfants.

Le lavage des mains est notamment obligatoire :

A l'arrivée dans l'école (matin et au retour de la pause de midi)

Avant et après chaque récréation

Avant et après le repas.

Avant et après chaque passage aux toilettes

Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué

**L'usage des mouchoirs en papier jetables (penser à en fournir aux enfants tous les jours de présence)** est indispensable ainsi que l'apprentissage de la procédure pour le jeter dans la poubelle.

## Le port des masques :

Le Conseil scientifique considère que :

- Pour les élèves en école **élémentaire, le port du masque n'est pas obligatoire** mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Un apprentissage de cet usage doit être fait à la maison également.

- Pour les élèves en école **maternelle le port du masque est interdit**, sauf pour les élèves présentant notamment des pathologies respiratoires chroniques sévères ou une immunosuppression, si leur état de santé le permet et en capacité d'en porter un.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leurs enfants.

Des masques FFP1 seront disponibles dans les établissements pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes (qui seront en outre immédiatement isolés avant d'être pris en charge par leurs parents).

**Tous les personnels enseignants porteront des masques dès qu'ils seront à moins d'un mètre des élèves.**

**Tous les personnels non enseignants porteront des masques dès qu'ils seront en présence d'élèves.**

### **Etat des lieux pour notre école en particulier :**

L'école reprenant son caractère obligatoire, l'organisation devra permettre d'accueillir 92 enfants.

A l'élémentaire, nous tenterons d'organiser les tables de sorte de respecter la distanciation entre élèves. Il se peut néanmoins que les enfants se croisent ou se rapprochent et nous n'y pourrions rien.

Les élèves seront répartis dans leurs classes habituelles avec leurs enseignants habituels également. Les élèves dont c'est la première reprise sont priés de ramener leurs cahiers et trousse à l'école. Nous éviterons au maximum que du matériel circule entre l'école et la maison.

Les élèves devront porter des tenues adaptées pour pouvoir faire du sport en extérieur si la météo le permet, pensez également aux chapeaux car nous essaierons de passer du temps en extérieur.

Les 8 journées d'école restantes avant les grandes vacances ne permettront en aucun cas de rattraper les notions pédagogiques qui n'ont pas pu être abordées. L'objectif de ces deux semaines est principalement de recréer le lien entre les enfants et l'école mais les enseignements seront forcément limités par le temps passé à faire respecter les contraintes sanitaires, le temps en extérieur car nous sommes fin juin et que les enfants doivent profiter des espaces extérieurs et par le fait que c'est une reprise et que toute reprise demande du temps de réappropriation des règles et du rythme.

**Par ailleurs, les familles qui auraient fait le choix de ne pas remettre leurs enfants à l'école ne pourront plus bénéficier de l'enseignement à distance pour des raisons d'organisation et de contraintes de temps que vous comprenez.**

## Horaires d'entrées des enfants

**Les enfants devront passer se laver les mains en arrivant à l'école, pour éviter un engorgement devant les lavabos, des horaires échelonnés d'arrivée devront impérativement être respectés pour les groupes 2, 3 et 4**

	Groupe 1 Maternelle Mme FORTIN	Groupe 2 GS/CP Mme Capiémont	Groupe 3 CE1 CE2 Mme Chevallier	Groupe 4 CM1 CM2 Mme Frenes
Arrivée impérative des enfants	9h	<b>8h50 pour les GS 9h pour les CP</b>	<b>08h50 pour les CE1 09h pour les CE2</b>	<b>08h50 pour les CM1 09h pour les CM2</b>
Récré matin		10h20- 10h45	10h45- 11h10(cour)	10h45- 11h10(stade)
Départ des enfants/ Repas	12h	12h	12h	12h
Retour après-midi	13h45	<b>13h35 pour les CP 13h 45 pour les GS</b>	<b>13h35 pour les CE2 13h 45 pour les CE1</b>	<b>13h35 pour les CM2 13h 45 pour les CM1</b>
Récré après- midi		15h20-15h45	15h45-16h10	15h45-16h10
Départ enfants	16h45	16h45	16h45	16h45

**Il est impératif de respecter les horaires,** les enseignantes accueilleront les enfants à la barrière et les orienteront vers les lavabos puis les salles de classe en respectant les distances.

## Le matériel

Chaque enfant devra apporter son matériel (le maximum reste dans la classe), interdiction stricte de prêt de matériel entre élèves.

Chaque enfant arrive à l'école avec :

- une tenue pratique à mettre et enlever tout seul
- des baskets en cas de possibilité de faire du sport ( surtout pas de tongs, merci)
- une casquette
- un cartable avec trousse et feutres/ les cahiers qui seront nécessaires ( voir avec enseignante)
- une gourde ou bouteille d'eau
- possibilité d'amener leurs cahiers de jeux type coloriages, sudokus ou un livre (personnels) pour les moments d'autonomie

Chaque soir, les enfants repartent avec le minimum d'affaires, il convient aux familles de les désinfecter tous les soirs

## Protocole sanitaire à respecter par la commune

### Avant réouverture de l'école, il a été vérifié que :

- Nous disposons de masques, gels, savons et serviettes jetables en quantité suffisante
- Capacité d'aération dans chaque bâtiment
- Le nombre d'agents est suffisant pour assurer la surveillance des enfants sur pause méridienne : repas pris à la cantine + surveillance des enfants pendant le temps de la pause méridienne/ [assurer la désinfection des locaux et du matériel le soir](#)
- Nous sommes en capacité d'assurer le respect strict des règles définies par le protocole sanitaire fourni par le Ministère de l'Education Nationale

### Restauration

Reprise de la restauration collective sur notre école.

Les parents auront préalablement informé la Mairie des jours de cantine de leurs enfants afin de permettre la meilleure organisation.

Services de restauration non échelonnés néanmoins, les enfants seront groupés dans la salle par niveau pour éviter les brassages.

Chaque groupe sera surveillé par un agent différent après le repas. Les agents pourront emmener le groupe dans les cours de récré, dans le jardin ou sur le stade.

### Transport

Le transport est assuré pour les élèves domiciliés sur Brillevast et le Vast aux horaires habituels, la fiche relative au transport est consultable sur le blog de l'école.

Un agent accompagnera les enfants, les enfants **doivent toujours porter un masque** et il devra être fourni par les familles.

### **TRES IMPORTANT**

#### **Les dispositions en cas de survenue de symptômes évocateurs avec ou sans fièvre chez un élève :**

- Les symptômes évocateurs sont : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc...
- **Dans ce cas, les dispositions suivantes seront prises**
- Isolement immédiat de l'élève avec un masque à dans la bibliothèque dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale (si les parents ne sont pas joignables).
- **Respect impératif des mesures barrière.** En cas de doute, un personnel de santé de l'éducation nationale sera contacté.
- Prise de la température avec un thermomètre sans contact
- **Appel sans délai des parents pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.**
- Rappel aux parents de la procédure à suivre à savoir : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet.

- Le personnel de santé de l'éducation référent pour l'aide à l'analyse des contacts de l'élève sera prévenu pour aider à l'analyse des contacts sur les 48 heures précédant l'apparition des symptômes.
- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions qui seront définies par les autorités sanitaires. Les autorités sanitaires prendront le relais pour les relations avec la famille.
  - Nettoyage dans le cadre du protocole habituel par les personnels des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes.

**En cas de test positif :**

- Information de la mairie et des services académiques par le directeur. Les services académiques définissent en lien avec les autorités sanitaires les modalités de dépistage des autres élèves et personnels. Des dépistages pourront être organisés au sein de l'école ou de l'établissement selon les modalités définies par les autorités sanitaires et académiques.
- La famille est accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intrafamiliale par un médecin ou un membre de l'équipe mobile locale COVID-19 pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée étant donné le contexte.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade.

A la lecture de ce protocole, les parents doivent mesurer l'importance de veiller chaque jour à l'état de santé de leur enfant AVANT de le mettre à l'école. Bien entendu, en cas de survenue des symptômes à la maison, il est impératif de prévenir l'école.

**Chacun doit mesurer que l'isolement préconisé pour les cas contacts pourrait impacter fortement le quotidien de l'école mais aussi et surtout de la famille de l'élève.**

**Très conscients des lourdes contraintes que représente ce protocole qui fait désormais office de règlement intérieur exceptionnel de l'école de Teuthéville- Bocage, l'équipe enseignante ainsi que l'équipe municipale vous remercient par avance de votre collaboration. L'école reprenant son caractère obligatoire à compter du lundi 22 juin, ce protocole vous est livré à titre informatif et ne requiert pas de validation de votre part.**

**Rédigé le 20 juin 2020 par Mme FRENES, directrice de l'école en étroite collaboration avec Mme ANTOINE, Maire de la commune.**